



Sous traitance- vol de clientèle

Par **société SMOOS**, le **06/07/2009** à **03:34**

Bonjour,rnrnJ'ai créé une société d'autocollants artistiques. J'ai à la fois une marque déposée, mais je fabrique aussi en sous traitance. L'image de ma société est très forte car je travaille avec des designers réputés internationalement. J'ai trouvé un fabricant qui assure une qualité au top pour assurer cette image de qualité qui m'apporterait des clients et proposer de la fabrication.rnMais mon fournisseur se sert de mon image en permanence pour acquérir de la clientèle, et il y arrive. rnrnLa question est simple: A t-il le droit d'utiliser l'image de ma marque?rnrnA l'inverse, je ne dis jamais qui fabrique pour moi, car je n'ai pas envie de perdre des clients. Je sais qu'ils me volent des clients car certains ne passent pas chez moi car ils savent que c'est eux qui fabriquent, mais je ne peux le prouver même si j'ai de nombreux témoignages qui pourraient confirmer leurs démarches. A noter, je n'ai pas de contrat de sous-traitance avec eux, d'ailleurs je ne sais pas si ça se fait, mais je crains que ce soit mon problème. J'ai appris qu'ils étaient malhonnêtes avec beaucoup de clients et ils n'ont pas d'éthique.rnmerci